



Le Syndicat.
Die Gewerkschaft.
Il Sindacato.

UNIA forte

Pour le personnel Coop.



Caisses automatiques
Les membres d'Unia exigent des mesures!



ÉGALITÉ SALARIALE

NOW

CCT Coop

Participez à notre sondage sur les salaires!

L'important, c'est la santé!

Mieux vaut prévenir que guérir

Coop Pronto

Les stations-service enfin conventionnées

Sommaire

Caisses en self-service: les membres d'Unia exigent des mesures! 3

Une étude met en lumière les nombreux problèmes provoqués par les caisses en self-service pour le personnel de vente. En 2019, des discussions auront lieu sur ce thème avec Coop!

L'important, c'est la santé! 4

Le patronat exige toujours davantage de flexibilité et de rapidité, sans égard pour la santé des salarié-e-s. Unia veut protéger la santé des employé-e-s.

Les Coop Pronto avec stations-service enfin conventionnés 5

Depuis le début de l'année 2018, les shops de stations-service sont couverts par une CCT de force obligatoire avec des salaires minimums valables pour toute la Suisse, à l'exception du Tessin. C'est une revendication de longue date d'Unia qui a été réalisée.

Editorial

Face à la numérisation

Bienvenue dans le commerce de détail à l'ère numérique. Les centrales de distribution sont largement automatisées et de nouvelles atteintes à la santé apparaissent avec les rythmes de travail accélérés. Le commerce en ligne poursuit son essor: des multinationales, la plupart sans convention collective de travail et sans égard pour leurs salarié-e-s, grignotent des parts de marché depuis l'Allemagne ou la France. Les caisses automatiques se répandent dans les succursales et impactent le travail quotidien du personnel.

Dans un tel contexte, la CCT Coop doit être une protection pour les salarié-e-s. Signe de responsabilité sociale, Coop@home s'avère être la seule enseigne suisse du commerce en ligne à être soumise à une convention collective de travail. Depuis l'année dernière, la CCT Coop a été renforcée avec des mesures importantes pour accompagner la numérisation: une promotion de la formation continue du personnel en lien avec les évolutions technologiques et une garantie par Coop de la santé et de la sécurité au travail. Les avancées

technologiques ne doivent pas être synonymes de péjoration des conditions de travail ou de menaces sur l'emploi.

Sur la base des nouveaux articles introduits dans la convention collective début 2018, il faut aujourd'hui mettre en place les mesures concrètes pour protéger les salarié-e-s. La conférence de branche et le groupe professionnel Coop en font une priorité.

Anne Rubin et Arnaud Bouverat, Unia



Mobilisation des femmes le 14 juin Du respect, du temps, de l'argent!



Les femmes en ont assez des inégalités salariales et des discriminations dans le monde du travail, et sont déçues par la révision de la Loi sur l'égalité: elles se mobiliseront le 14 juin prochain.

En septembre 2018, 20 000 personnes manifestaient à Berne pour l'égalité salariale et contre les discriminations. Mais cela ne suffit pas. La lutte continue! Les femmes d'Unia réclament:

- **Du respect:** elles veulent du respect pour leur travail, l'égalité des chances et la fin du sexisme et des violences à leur encontre.
- **Des salaires plus élevés:** elles exigent des salaires égaux et équitables, dont elles puissent vivre maintenant et à la retraite.
- **Du temps:** elles demandent plus de temps pour concilier vie privée et



travail, pour se former et avoir des perspectives professionnelles, ce qui implique des horaires stables et des taux d'occupation décents.

Vous pouvez d'ores et déjà vous engager activement dans la préparation de la mobilisation: parlez-en avec les collègues dans votre magasin, et contactez votre secrétariat Unia!

www.unia.ch/coop

De bonnes conditions de travail



Caisses en self-service

Les membres d'Unia exigent des mesures

A la demande d'Unia, des scientifiques de l'Université de Berne ont interviewé des vendeuses et vendeurs sur l'impact des caisses en self-service sur leurs conditions de travail, leur santé et leur identité professionnelle. Cette étude qualitative a mis en évidence de nombreux problèmes.

Beaucoup d'employé-e-s du commerce de détail ont choisi leur métier parce qu'ils apprécient le conseil à la clientèle et les contacts humains. Selon l'étude, l'introduction des caisses en self-service change le métier. Les personnes interrogées ont aussi révélé un stress accru, de longues stations debout, une exposition plus importante à des réactions inappropriées des clients et un manque de formation adéquate à ces nouvelles tâches.

Lors de la Conférence Coop 2018, Unia a établi avec ses délégué-e-s une liste de revendications pour que l'implantation de ces caisses ne desserve pas les intérêts des salarié-e-s. Il s'agit par exemple de revaloriser les salaires mais aussi le personnel, surtout féminin, qui travaille à ces postes, d'améliorer la planification du travail pour favoriser l'alternance des activités, de clarifier les responsabilités en cas de vol et surtout de former le personnel à ces nouvelles tâches sur les plans techniques mais aussi comportemental. Ces revendications ont été portées au sein de la commission paritaire Coop. Les discussions à ce sujet se poursuivront en 2019.

Sondage sur les caisses en self-service: que faut-il améliorer ?

Beaucoup de vendeuses et de vendeurs craignent que les nouveaux systèmes de caisse n'accélèrent les réductions de personnel. Pour Unia et ses membres, ces systèmes devraient plutôt permettre d'améliorer les conditions de travail et de salaire ainsi que les qualifications du personnel.

Et vous, qu'en pensez-vous? Quels problèmes constatez-vous? Où faut-il apporter des améliorations?

Votre avis nous intéresse: répondez au sondage en ligne!

Il suffit de scanner le code ci-joint avec la fonction photo de votre smartphone, et hop, vous pouvez directement répondre en ligne. Cela prend 2 minutes.



De bonnes conditions de travail

Unia s'intéresse à la protection de votre santé

L'important, c'est la santé!

Henri Salvador chantait: « le travail, c'est la santé... rien faire, c'est la conserver ». Cet adage est de plus en plus d'actualité alors que les employeurs demandent sans cesse davantage de flexibilité et de rapidité, sans égards pour la santé des salarié-e-s.

Les vendeuses et vendeurs de plus de 50 ans ont de la peine à suivre le rythme imposé, et sentent leur santé se détériorer. Mais ce ne sont pas les seules victimes: les nouvelles caisses automatiques sont surveillées par des vendeuses qui doivent aligner de longues heures debout (à l'inverse des caissières), des travailleurs sont exposés au froid dans les centres de distribution, et les chauffeurs doivent composer avec un stress permanent pour tenir les délais. Dans cette situa-

tion, les syndicats ne peuvent rester observateurs mais doivent défendre une politique du personnel plus soucieuse de la santé des salarié-e-s.

Prévenir vaut mieux que guérir

Comme toutes les grandes entreprises, Coop dispose d'un document qui fixe les responsabilités et le cadre général de la protection de la santé. C'est une base de travail, mais la concrétisation de ces mesures sur le terrain ne va pas de soi. La taille de l'entreprise et la multitude d'activités professionnelles différentes imposent aujourd'hui des mesures différenciées.

La nouvelle CCT Coop consacre pour la première fois la protection de la santé comme un thème de discussion entre le géant bâlois et les partenaires sociaux. En tant que syndicat, il nous revient

maintenant – avec vous – de nous assurer que les mesures de protection de votre santé soient appliquées.

Avant toute chose, Unia souhaite réunir vos témoignages autour des deux questions suivantes:

- Quelles sont les atteintes à la santé sur le lieu de travail les plus importantes selon vous?
- Quelles sont les mesures de protection de la santé que vous préconisez?

Sur la base de vos avis, un questionnaire plus élaboré sera rédigé et diffusé dans les succursales. Merci d'avance de votre participation en envoyant un simple e-mail à tertiaire@unia.ch ou en prenant contact avec votre secrétariat Unia le plus proche!



Les visages d'Unia

« Je tiens à ma santé et à ma sécurité au travail. »

J'ai commencé mon apprentissage de vendeuse au rayon alimentaire de Coop en 1984. J'ai ensuite pu élargir mon expérience professionnelle dans le commerce de détail pendant plusieurs années. Le contact personnel est très important pour moi. Aujourd'hui, je travaille au Coop City Restaurant, à Olten. C'est un travail varié et je me sens à l'aise dans mon équipe de travail. La santé et la sécurité sont des éléments qui comptent beaucoup pour moi. Je suis donc très satisfaite de la nouvelle CCT Coop, qui permet de mieux concilier le travail et la vie familiale, et régit clairement la protection de la santé. J'estime que quand on connaît la CCT, on parvient mieux à défendre ses droits et à les faire respecter.

Patricia Meier, Coop City Olten



Salaires

Participez au sondage

Les résultats 2018 de Coop publiés en février dernier ont à nouveau montré une entreprise en parfaite santé. Croissance du chiffre d'affaires, excédant brut d'exploitation en augmentation, nouvelles acquisitions en 2018 et encore début 2019: tous les voyants sont au vert. Pourtant, les négociations salariales 2019 se sont terminées par un résultat très décevant pour les salarié-e-s du groupe.

Alors qu'Unia a demandé à Coop une augmentation des salaires de 2,5% dont la majeure partie devait bénéficier à tous les salarié-e-s sans condition, Coop n'a décidé d'accorder qu'une augmentation de 1% uniquement à titre individuel. Par conséquent, il n'était pas garanti que tous les collaborateurs et collaboratrices conservent leur pouvoir d'achat. En effet, un coût de la vie en augmentation de près de 1% et une augmentation des cotisations à la caisse de pension de 0,7% imposaient

une augmentation des salaires à la fois supérieure et générale.

Moins dans le porte-monnaie ?

Pour le syndicat, il n'est pas acceptable qu'une partie du personnel, souvent employé de longue date, voie son pouvoir d'achat pareillement menacé. Les partenaires sociaux n'ont donc pas ratifié ce résultat.

Au vu de la politique salariale préoccupante du groupe Coop et afin d'avoir une vision d'ensemble des augmentations de salaires effectivement accordées, Unia lance un sondage salarial. Nous vous invitons soit à retourner **le questionnaire joint à ce journal** soit à participer directement en ligne à l'adresse **www.unia.ch/coop**.

Notre prochaine conférence Coop du 16 mai accordera une large place au résultat de ce sondage et aux mesures à prendre pour une réelle revalorisation salariale en 2020.

N'hésitez pas à communiquer votre intérêt pour cette assemblée à votre région Unia d'ici là.



Les Coop Pronto avec stations-service enfin conventionnées

C'est une revendication de longue date d'Unia qui a été exaucée: les shops de stations-service sont couverts par une CCT de force obligatoire avec des salaires minimums valables pour toute la Suisse, à la malheureuse exception du Tessin. Coop Mineraloel a joué un rôle très positif dans l'introduction de cette nouvelle convention.

Une nouvelle CCT de force obligatoire, la première du commerce de détail au niveau national, est entrée en vigueur au 1^{er} février 2018 et s'applique à tous les shops de stations-service du pays. Au sein du groupe Coop, une grande partie des Coop Pronto est concernée.

Améliorations sensibles

La nouvelle CCT fixe les salaires minimums. Elle règle notamment la durée de travail et garantit une série de

prestations sociales, comme le maintien du salaire en cas de maladie ou de maternité. Les points-clés de l'application y sont également précisés. 13 000 salarié-e-s profiteront de cette nouvelle convention. Malheureusement, les employé-e-s tessinois, particulièrement exposés au dumping salarial, ne bénéficieront pas des salaires minimums prévus dans la nouvelle CCT. Le Conseil fédéral en a décidé ainsi après que des employeurs tessinois ont fait recours contre ces salaires. Unia considère que cette décision est irresponsable et appelle toutes les parties contractantes à trouver une solution pour ce canton.

Contrôles des conditions de travail

En plus d'introduire de nouveaux standards pour la branche, cette CCT garantit un contrôle indépendant des conditions de travail par la commission paritaire. En saisissant le syndicat

et en lui transmettant les problèmes, les salarié-e-s de stations-service de Coop Pronto ont ainsi un nouveau moyen de régler les problèmes d'application qui peuvent se poser.

Et les Coop Pronto sans station-service?

Unia demande depuis de nombreuses années une extension du champ d'application de la CCT Coop à l'ensemble des entreprises de commerce de détail de Coop. La solution de branche trouvée pour les shops de station-service est une bonne nouvelle, mais elle laisse sur le carreau les collaboratrices et collaborateurs des Coop Pronto sans station-service. Alors que l'administration de Coop Mineraloel est quant à elle déjà couverte par la CCT de la maison mère, une solution doit être trouvée pour soumettre les Coop Pronto des villes à la CCT Coop. Unia s'y engage.



La CCT des stations-service en bref

- Semaine de 42 h avec 2 jours de congé consécutifs par semaine
- Salaires minimums sans formation: 3600–3700 francs x 13 selon le canton
- Salaires minimums avec apprentissage en 2 ans: 3900–4000 francs x 13 selon le canton
- Salaires minimums avec apprentissage en 3 ans: 4000–4100 francs x 13 selon le canton
- Congé maternité de 16 semaines, congé paternité de 4 jours
- Droit à un contrat fixe à partir d'un taux d'occupation de 50%

Pour obtenir notre documentation et davantage de détails sur la CCT des stations-service, contactez-nous à tertiaire@unia.ch.

Droit d'être accompagné en entretien



La CCT Coop garantit aux organisations syndicales comme Unia de pouvoir intervenir auprès des services du personnel de Coop en cas de différends. Si vous êtes convoqué à un entretien difficile avec un-e supérieur-e hiérarchique ou /et un-e représentant-e des RH, vous avez le droit de vous faire accompagner. Si Coop vous convoque à trop brève échéance, ce qui arrive souvent, faites valoir rapidement votre droit à être accompagné en adressant cette demande par e-mail à Coop et en mettant votre secrétaire syndical Unia en copie. Il n'est peut-être pas possible d'annuler ce premier entretien mais cela garantit que celui-ci ne sera pas décisionnel, et cela pousse souvent les cadres à préciser l'objet de l'entretien prévu. Dans tous les cas, contactez au préalable votre secrétaire syndical pour bénéficier de son expérience.

Droit à un contrat fixe

La CCT Coop prévoit que les salarié-e-s auxiliaires ayant travaillé à 50% ou plus durant une année ont le droit d'obtenir un contrat fixe. Ce transfert au contrat fixe n'est pas automatique mais doit faire l'objet d'une demande que nous conseillons de faire par écrit. Dans tous les cas, ne signez pas une annexe au contrat qui stipulerait que vous renoncerez à ces droits. Un tel avenant n'est pas conforme à la CCT Coop.



Invitation aux séances du groupe professionnel Coop

Les membres Coop sont organisés au sein du groupe professionnel Coop qui se réunit plusieurs fois par année sur le plan national. Les prochaines séances ont lieu aux dates suivantes :

Conférence Coop

Jeudi 16 mai 2019

de 9 h 30 à 16 h à Berne

Ordre du jour :

- Tour des régions
- Mobilisation pour l'égalité du 14 juin
- Round salarial 2020

Groupe professionnel Coop

Jeudi 22 août 2019

de 9 h 30 à 16 h à Berne

Groupe professionnel Coop

Lundi 21 octobre 2019

de 9 h 30 à 16 h à Berne

Pour participer à nos séances et être délégué-e dans le groupe professionnel Coop, prenez contact avec votre région Unia. Si vous n'êtes pas membre, il est encore temps d'adhérer pour participer. Votre avis est important : c'est vous qui décidez de la position et des priorités que défendra Unia.

Des groupes vente ou Coop se rencontrent dans plusieurs régions entre ces rendez-vous nationaux. N'hésitez pas à vous renseigner sur les activités spécifiques à votre région.

Pour plus d'informations :

tertiaire@unia.ch

T 031 350 24 16

Adresses Unia

Unia avec vous, pour vous

Besoin de plus d'informations ? Un problème avec votre travail ou avec les autorités ? Les secrétariats Unia sont à votre service. Vous trouverez les adresses dans la liste ci-jointe.

Aargau-Nordwestschweiz Rebgasse 1, Postfach, 4005 Basel
T +41 848 113 344, ag-nws@unia.ch

Bern Monbijoustrasse 61, Postfach 1111, 3000 Bern 23
T +41 31 385 22 22, bern@unia.ch

Berner Oberland Aarestrasse 40, Postfach 214, 3602 Thun
T+ 41 33 225 30 20, thun@unia.ch

Biel-Seeland / Solothurn Murtenstrasse 33, Postfach 1792, 2501 Biel
T +41 32 329 33 33, biel-solothurn@unia.ch

Fribourg Route des Arsenaux 15, Case postale 230, 1705 Fribourg
T +41 26 347 31 31, fribourg@unia.ch

Genève chemin Surinam 5, Case postale 288, 1211 Genève 13
T +41 848 949 120, geneve@unia.ch

Neuchâtel Avenue de la Gare 3, Case postale 3136, 2001 Neuchâtel
T+41 848 203 090, tertiaire.neuchatel@unia.ch

Oberaargau-Emmental Bahnhofstrasse 88, Postfach 1179, 3401 Burgdorf
T +41 34 447 78 41, burgdorf@unia.ch

Ostschweiz-Graubünden Lämmlibrunnenstr. 41, Postfach 647, 9004 St. Gallen
T +41 848 750 751, ostschweiz-graubuenden@unia.ch

Ticino via Canonica 3, Casella postale 5650, 6901 Lugano
T +41 91 910 50 70, ticino@unia.ch

Transjurane rue des Moulins 19, Case postale 1042, 2800 Delémont 1
T +41 848 421 600, transjurane@unia.ch

Valais rue de la Dent-Blanche 9, Case postale 2190, 1950 Sion
T +41 27 322 60 48, valais@unia.ch

Vaud Place de la Riponne 4, Case postale 7667, 1002 Lausanne
T +41 848 606 606, vaud@unia.ch

Wallis Bahnhofstrasse 4, Postfach 220, 3930 Visp
T +41 27 984 12 80, oberwallis@unia.ch

Zentralschweiz St. Karlstrasse 21, Postfach 4241, 6002 Luzern
T +41 848 651 651, zentralschweiz@unia.ch

Zürich-Schaffhausen Stauffacherstrasse 60, Postfach 1541, 8004 Zürich
T +41 848 11 33 22, zuerich-schaffhausen@unia.ch

Participez
à la mobilisation
féministe !



NOW

Impressum

Rédaction : Arnaud Bouverat, Anne Rubin, Katja Signer Hofer | **Photos :** Unia, Shutterstock | **Illustration :** Louiza | **Graphisme :** Lonati Design | **Traductions :** Wanda van Heyningen, Barbara Winistörfer, Karin Vogt | **Impression :** Printoset, Zürich | **Tirage :** 20 000 | **Édition :** Printemps 2019

UNIA

Le Syndicat.
Die Gewerkschaft.
Il Sindacato.



LA CCT
PROTÈGE AUSSI
NOTRE SANTÉ.
UNIA EST À NOS
CÔTÉS !

Secrétariat central Unia
Weltpoststrasse 20
3000 Berne 15
tertiaire@unia.ch
www.unia.ch